

Association Bouge-Toit

29 Avenue du Lycée - 66000 Perpignan

et

Ligue des droits de l'Homme 66

Résidence Roger Sidou – Bat A 5

Place Alain Gerbault - 66000 Perpignan

Lettre ouverte aux maires de Alénia - Corneilla del Vercol - Latour Bas Elne - Montescot - Saint Cyprien - Théza membres de la communauté de communes Sud Roussillon, suite à l'article de l'indépendant du 22 juillet 22

Perpignan le 27 juillet 22

Messieurs les Maires,

D'abord un constat sur la situation de l'accueil des Gens du Voyage (GDV) :

- Seuls 26 départements français respectent la loi Besson (toute commune de plus de 5000 habitants doit proposer une aire d'accueil) et les schémas départementaux d'accueil des GDV , sachant que la plupart des aires sont situées dans des zones industrielles polluées, près de déchetteries, de stations d'épuration, près des voies ferrées ou autoroutes.

- Dans les PO plusieurs communes sont hors la loi , ainsi le dernier schéma 14-20 montrait par rapport aux objectifs fixés un déficit de 140 emplacements en Aires Permanentes d'Accueil (APA) et 340 en Aires de Grand Passage (AGP).

Parfois des GDV semi- sédentarisés occupent des AGP par manque de place en APA

- Le nouveau schéma départemental 21-26 prévoit d'améliorer les accueils permanents et pour faire face entre autre aux importants déplacements estivaux - comme ceux que vous constatez sur vos communes - il propose l'objectif de 1000 places: 500 en AGP et 500 en Terrains Provisoires de Petits et Grands Passages (TPPGP). A préciser que la communauté urbaine de Perpignan a voté le 28 juin 21 contre ce schéma...sans commentaires.

Que disiez vous dans l'indépendant du 9 juillet 2021 ?

Face au constat habituel des campements estivaux des GDV sur votre territoire -qui lui propose une AGP - Mr le Maire de Corneilla del Vercol - où 150 caravanes s'étaient installées sur un champ de votre commune - vous fustigiez à juste titre:

" les collectivités locales qui ne respectent pas leurs engagements en terme d'amélioration des terrains d'accueil des Gens du Voyage. Il faut que les élus prennent leurs responsabilités et s'ils ne le font pas, l'état doit prendre des sanctions "